## COMPTE-RENDU

## SEANCE DU 13 MAI 2020 18H15

Présents : Mmes Terminet et Varache, MM. Roy, Meunier, Charpentron, Ravaudet et Rodriguez

## **Décisions modificatives**

Compte tenu de la situation sanitaire et de la baisse d'activité, il a paru opportun d'effectuer les travaux pour l'installation d'un 2<sup>e</sup> médecin au groupe médical. Ces travaux se chiffrent à 30 000€ TTC et comprennent le changement du chauffage, des huisseries et les peintures intérieures et extérieures. Le mobilier reste à la charge du Département.

Les travaux de mise en sécurité de la cuisine du restaurant avaient été programmés en 2020 et inscrits au budget. Monsieur le Maire, après consultation des conseillers, a suggéré de profiter de l'arrêt de l'activité (Covid-19) pour effectuer les travaux et construire une annexe pour la cuisine. L'ensemble des travaux se chiffre à environ 25 000€ TTC.

La promesse de vente du terrain de Madame Farchaud rue des douillons a été signée. Anaïs Escavi, paysagiste, a proposé un aménagement et l'entreprise Léchelle va intervenir pour nettoyer le terrain et le transformer en parking. Cette opération s'élèvera à 12 000€ TTC.

## Travaux effectués en régie

Monsieur le Maire expose au conseil qu'une partie des travaux du cabinet médical et du restaurant peuvent s'effectuer en régie, c'est-à-dire que la commune achète les matériaux directement.